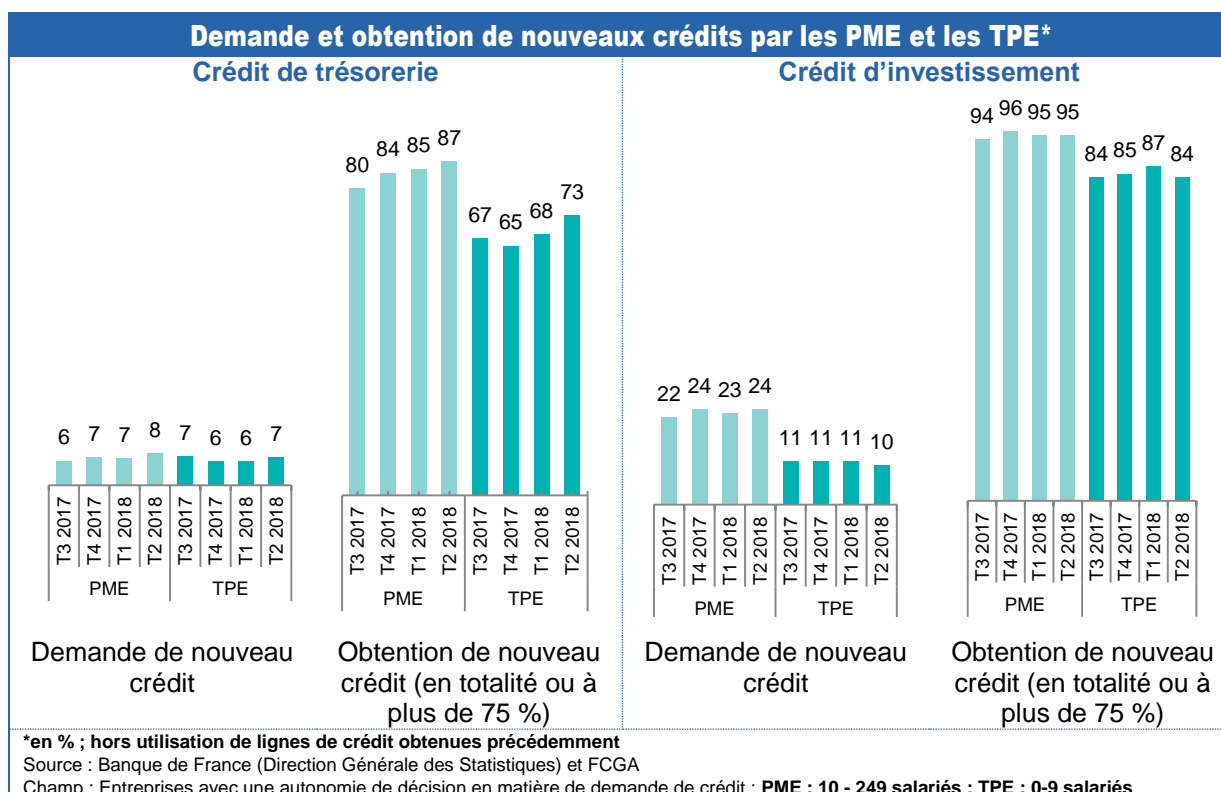


Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France • 2^e trimestre 2018

Les TPE accèdent plus facilement aux crédits de trésorerie

- **La demande de nouveaux crédits** est stable, pour les PME, comme pour les TPE. L'anticipation d'un refus des banques est marginale : l'autocensure est signalée par moins de 2 % des entreprises.
- **L'accès des PME** aux crédits de trésorerie se maintient à un niveau élevé : 87 % des PME obtiennent totalement ou en grande partie les crédits demandés au deuxième trimestre 2018. L'accès aux **crédits d'investissement** reste encore plus aisé : 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités. S'agissant plus particulièrement des **crédits d'équipement**, l'obtention se maintient à haut niveau (89 %).
- **L'accès des TPE aux crédits de trésorerie** progresse significativement : 73 % des TPE se voient ainsi octroyer les crédits demandés, soit le plus haut niveau mesuré depuis fin 2014. L'obtention de **crédits d'investissement** marque quant à elle un léger recul, après plusieurs trimestres de progression : 84 % des TPE accèdent en totalité ou en grande partie aux financements souhaités (87 % au premier trimestre 2018).



La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, ainsi que 2 500 TPE grâce à un partenariat avec la **Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA)**.

Compléments



1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
 - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit se maintient à 37%. Ces demandes sont largement satisfaites.
 - 63 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, contre 60% au cours du trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits**, hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées :
 - La demande de **crédits de trésorerie** est quasi stable : 8 % des PME ont demandé un crédit (contre 7% au trimestre précédent).
L'accès au crédit de trésorerie se maintient à un niveau élevé : 87 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités.
 - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** concerne 24 % des PME.
L'obtention de crédit d'investissement reste très élevée. 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités comme au premier trimestre.
- Seules 4 % des PME signalent une hausse du coût global du financement obtenu.

2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** varie peu pour les crédits de trésorerie (7 % contre 6 % au précédent trimestre), comme pour les crédits d'investissement (10 % contre 11 % au premier trimestre).
- **L'accès au crédit de trésorerie** progresse à nouveau : 73 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 68 % au premier trimestre et 65% au T4 2017.
- **L'obtention de crédits d'investissement**, plus fréquente, marque quant à elle un léger recul : 84 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités, après 87 % au premier trimestre. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention atteint 86%.

3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 46 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 71 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage, contre 70 % au premier trimestre.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** varie peu : 10 % des ETI ont sollicité un financement ce trimestre, contre 9% au trimestre précédent. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) rebondit à 94% après deux trimestres de recul.
- La **demande de crédits d'investissement** progresse : 31 % des ETI ont sollicité un financement, après 28 % au premier trimestre. 97 % des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est elle aussi élevée (88 %).
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 15 octobre 2018

